Notice de pose parquet contrecollé

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.1 (NF P63-201)

EN 14342

PEFC/10-32-74

AVANT LA POSE

1. Pour commencer, assurez-vous que la surface des lames n'a pas été endommagée lors du transport. Après avoir nettoyé la surface du sol, dérouler un film polyane et la sous-couche. Les lés doivent se chevaucher sur 20 cm au minimum.

2. Chambranles de porte : découper les cadres de porte à l'aide d'une scie en prenant appui sur une lame de façon à ce que la lame puisse passer en dessous

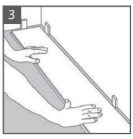

3. Posez la première lame contre le mur gauche, le côté de la languette orienté vers le mur. Veillez à ménager un espace de dilatation d'au moins 8 à 10 mm. Si le mur n'est pas droit, les lames doivent être sciées et adaptées à la forme du mur.

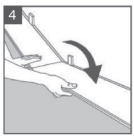

4. Introduisez l'extrémité de la deuxième lame dans la lame précédente en effectuant une pression, et en rabattant vers le sol. Complétez la première rangée de la même façon.

5. En bout de rangée, placez la dernière lame face parement orientée vers le plancher, et le côté court - sans rainure - dirigé vers le mur. Veillez à laisser un espace de dilatation de 8 à 10 mm, et reportez le trait de coupe sur la lame.

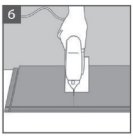

6. Pour scier les lames, placez la lame côté parement contre la surface de travail et sciez-la au format désiré à l'aide d'une scie sauteuse. S'il s'agit d'une scie à main, utilisez une lame de coupe à denture fine, et dans ce cas, sciez la lame face parement visible.

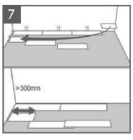

7. Commencez la deuxième rangée en utilisant la chute de lame sciée. Cette chute doit avoir une longueur minimum de 30 cm. Sinon, utilisez une nouvelle lame que vous scierez en deux. Veillez que les joints de tête soient toujours distants entre eux d'au moins 30 cm.

8. Posez la lame sciée, en l'inclinant, contre la lame de la première rangée. Effectuez une pression et rabattez dans le même temps vers le sol. Placez une cale triangulaire sous la lame.

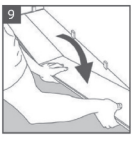

9. Placez l'extrémité d'une deuxième lame contre l'extrémité de la lame précédente, et emboîtez-les en rabattant vers le sol. Assurez-vous du bon alignement des lames, et placer une nouvelle cale triangulaire.

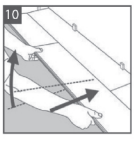

10. Poursuivez ainsi toute la rangée. Assurez-vous que la languette est bien enfoncée dans la rainure, et pressez fortement en rabattant les lames vers le sol, pour emboîter en retirant les cales.

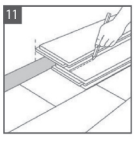

11. Avant de placer la dernière rangée : mesurez et sciez la lame. Laissez un espace de dilatation de 8 à 10 mm entre la lame et le mur.

12. Pour les canalisations : mesurez la position des tuyaux et reportez les mesures en ajoutant un jeu de 10 mm. Après avoir découpé la lame comme illustré sur le schéma ci-dessus, remettez en place la lame et le morceau taillé.

APRÈS LA POSE

- L'entretien d'un parquet est simple.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le nettoyage du parquet s'effectue avec un aspirateur.
- Pour les tâches tenaces, utilisez un chiffon légèrement humide mais très bien essoré.
- Pour les locaux donnant directement sur l'extérieur, prévoir, au niveau des portes, des tapis brosse largement dimensionnés,pour permettre l'élimination des silex accrochés aux chaussures et d'absorber l'eau et la boue et ainsi protéger la longévité du parquet.
- Garnir les pieds de chaises et de tables avec des glisseurs en feutre pour éviter les raies et les marques.
- Protéger les endroits très exposés, par exemple sous les chaises de bureau à roulettes, par des plaques protectrices en matériau synthétique (PVC par exemple), ou par l'utilisation de roulettes spécifiques.
- L'eau ou tout liquide déversé sur le parquet doit être essuyé le plus rapidement possible.
- Ne jamais utiliser des appareils de nettoyage tels que les monobrosses auto laveuses.
- Dans l'intérêt du parquet et le bien-être des habitants, il est recommandé de maintenir un climat sain (température de ± 15°C et une humidité relative de l'air de 45 à 60 %). L'utilisation d'un humidificateur, particulièrement en hiver, assure une aération et une humidification satisfaisantes.
- La mise en œuvre d'un métallisant pour le parquet verni usine et d'une huile de finition pour le parquet huilé en usine est recommandé après la pose.

ENTRETIEN SPÉCIFIQUE DU VERNIS

Entretien courant

- Dépoussiérage et nettoyage légèrement humide (balai ou aspirateur).

Entretien régulier

- Enlever sable, poussière et saleté au balai ou aspirateur. Les salissures plus résistantes peuvent être facilement enlevées avec un chiffon légèrement humide.
- Possibilité d'ajouter à l'eau un produit nettoyant neutre recommandé par le fabricant.
- Les tâches tenaces peuvent être enlevées précautionneusement avec des produits tels que essence de térébenthine ou détachant approprié.
- Appliquer un polish périodiquement (suivant les sollicitations du parquet).

NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

- Le bois est une matière naturelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien.
- Il est inévitable que le parquet subisse une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle.
- Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (disjoints entre lames, tuilage), il faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleurs conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (T °C voisine de 20 °C, H % compris entre 45 % et 65 %).
- Le vernis du parquet a une fonction de protection de la surface. Suite à l'usure provoquée par l'action abrasive du piétinement, le parquet peut devenir avec le temps, plus ou moins mat, en fonction de l'intensité des sollicitations reçues.
- Une classe d'usage (norme NF XPB 53669) est définie pour chaque type d'usage en fonction de l'essence de bois et de la couche d'usure du parement. Cependant la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguille, escabeaux, etc.) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet.
- Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que les matériaux synthétiques ; donc deux parquets du même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique. Ainsi un échantillon de quelques lames peut donner une idée de l'aspect, mais il ne pourra jamais représenter toutes les singularités de la classe choisie.

HUOT PARQUETS, 20 avenue de la Gare - 10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 25 75 39 88 - infos@huot-parquets.com